

# COMPETENCE GEMAPI SUR LE PERIMETRE DU SAGE SEE ET COTIERS GRANVILLAIS

Transfert compétence (mission 2) au SMBCG sur le territoire de ce dernier.

Transfert compétence (missions 2 et 5) au SMBCG sur le territoire de ce dernier.

Transfert compétence (mission 2) au SMBCG sur le territoire de ce dernier.

Types de missions constituant la compétence GEMAPI (cf art.L 211-7 du CE)

- 1 aménagement d'un bassin...
- 2 entretien et aménagement d'un cours d'eau...
- 5 I défense contre les inondations
- II défense contre la mer
- 8 protection et restauration des sites...

Prise de compétence GEMAPI sur le SAGE Sée côtiers granvillais

- Complète
- Missions 2 et 5
- Missions 2 et 8
- Missions 1 et 2
- Mission 2

Limite SAGE  
 Limites CC 2016  
 Périmètre SMBCG

